

## Quartiers apaisés rues Mery / Laval / Lavoisier concertation des riverains

Madame, Monsieur

Au regard du contexte sanitaire nous vous sollicitons de manière expérimentale sur le projet de votre quartier. Les réunions publiques ne pouvant avoir lieu, le présent flyer vous présente deux scénarii d'aménagements sur lesquels nous sollicitons votre avis :

- Soit sur le site **Framaforms** en recopiant dans votre navigateur internet le **lien suivant**  
<https://framaforms.org/quartiers-apaies-scenarii-stationnement-mery-laval-lavoisier-1608567559>
- Soit auprès Mme Dagonne, présidente du quartier La Raze – quartier.la\_raze@orange.fr / 06.77.14.09.13

**Réponse souhaitée avant le 5 février 2021**

### Le Projet

La ville de Bègles souhaitant travailler sur son territoire une stratégie d'apaisement de la circulation motorisée visant à améliorer le confort et la sécurité des espaces publics a entrepris en 2013-2014, en lien avec Bordeaux Métropole, une démarche de concertation avec ses habitants aboutissant à un diagnostic partagé des problématiques et des espaces à traiter. **Les aménagements proposés s'appuient sur une « boîte à outils » de solutions visant à rééquilibrer les fonctions de la voirie au profit des modes doux et en préservant autant que possible l'existant afin de maîtriser les coûts.**

**L'aménagement consiste à la création d'une zone de rencontre sur les rues Mery / Laval / Lavoisier :**



**Qu'est-ce qu'une zone de rencontre ?** « Section ou ensemble de sections de voies en agglomération constituant une zone affectée à la circulation de tous les usagers. Dans cette zone, les piétons sont autorisés à circuler sur la chaussée sans y stationner et bénéficient de la priorité sur les véhicules. La vitesse des véhicules y est limitée à 20 km/h. »

Pour tenir compte de la boîte à outils des quartiers apaisés, dans un souci de réduction des coûts de l'opération, il n'est donc pas prévu d'intervenir sur les bordures, les caniveaux et les trottoirs sauf dans des zones bien ponctuelles où les trottoirs sont dans un état très médiocre (cas de trottoirs enherbés, non revêtus).

La chaussée sera reprise par la mise en œuvre d'un tapis neuf pour permettre la réalisation de marquage d'animation (comme sur la rue Renaudel traitée en zone de rencontre sur une partie)



Zone de rencontre, Rue Renaudel, Bègles .

Préalablement à ces travaux, la Suez interviendra pour renouveler des branchements d'eau potable (9 et 11 rue Mery - 96 rue Renan).

### La démarche des trottoirs plantés

Il est proposé à chaque riverain qui le souhaite de faire une demande auprès des services de la métropole. La démarche consiste à la réalisation de carottages sur le trottoir, au droit des façades des riverains avec la possibilité d'y mettre des plantes grimpantes. Contact : [s.zanoni@bordeaux-metropole.fr](mailto:s.zanoni@bordeaux-metropole.fr)

**Le choix du scénario se porte sur la gestion du stationnement et la végétalisation des entrées et sorties de la zone de rencontre.**

**A noter :** Le stationnement est neutralisé à chaque extrémité des rues Méry et Laval pour respecter les règles de co-visibilité (Loi d'Orientation des Mobilités) et également permettre les girations des camions de la collecte des ordures ménagères.

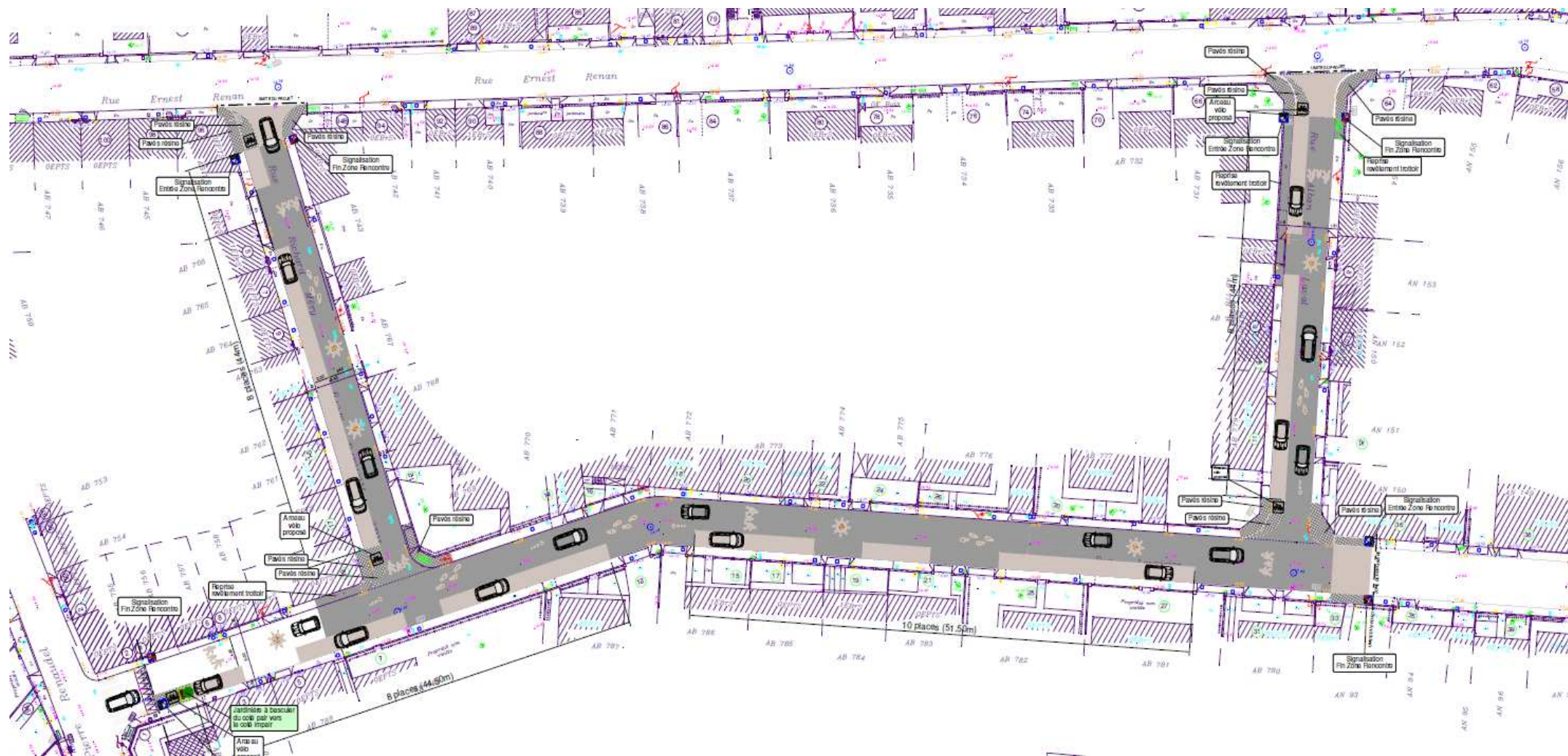


## Scenario 1 : STATIONNEMENT COTE IMPAIR – 34 PLACES – sans végétalisation

Ce scénario propose **34 places** sur la totalité du point singulier Mery/Laval/Lavoisier soit :

- 8 places réglementaires sur la rue Mery côté impair
- 8 places réglementaires sur la rue Laval côté impair
- 18 places réglementaires sur la rue Lavoisier côté impair

Ce scénario maximise le stationnement mais ne permet pas de dégager d'emprises pour la végétalisation des entrées et sorties de la zone de rencontre. Coût = 83 000€ TTC



## Scenario 2 : STATIONNEMENT EN CHICANE – 26 PLACES avec végétalisation des entrées et sorties

Ce scénario propose **26 places** sur la totalité du point singulier Mery/Laval/Lavoisier soit

- 6 places règlementaires sur la rue Mery côté impair
- 6 places règlementaires sur la rue Laval côté impair
- 14 places règlementaires sur la rue Lavoisier côté impair

Ce scénario ne maximise pas le stationnement mais permet d'apaiser la circulation en mettant en place un stationnement en chicane et dégage des emprises pour la végétalisation des entrées et sorties de la zone de rencontre. Coût = 108 000€ TTC

